

## Conditions de participation

---

**L'organisateur** du concours « L'été aux musées » est l'Association des Musées du Canton de Fribourg (AMCF). Basée à Fribourg, elle ne poursuit pas de but lucratif.

### **Conditions de participation et durée du concours :**

La participation est ouverte à toute personne physique de plus de 6 ans domiciliée en Suisse ou dans l'UE. Les collaboratrices et collaborateurs des musées membres de l'AMCF ainsi que leurs familles sont exclus du concours. Le concours se termine le **30 septembre 2020, à minuit**. Afin que tous les dépliant arrivent à temps au Musée d'art et d'histoire pour le tirage au sort, un délai de cinq jours ouvrables sera ajouté à la date précitée pour l'envoi des dépliant par les participant.es et les musées.

### **Modalités de participation :**

Pour participer au tirage au sort, les conditions suivantes doivent être remplies. Le document de participation est le dépliant officiel de « L'été aux musées ». Pour les prix de la catégorie bronze, le dépliant doit comporter 4 tampons valides, pour la catégorie argent 8 tampons et pour les prix de la catégorie or 12 tampons. Chaque musée participant valide la solution correcte en apposant son tampon dans la case correspondante. Sur le dépliant, les champs nom, prénom, adresse et adresse électronique et/ou numéro de téléphone doivent être complètement et lisiblement remplis.

Le dépliant dûment rempli doit être envoyé à l'adresse : Musée d'art et d'histoire, « L'été aux musées », Rue de Morat 12, 1700 Fribourg, ou remis au personnel de l'accueil des musées participant à l'opération. La date et le lieu du tirage au sort seront communiqués sur ce site internet de l'association jusqu'au **10 octobre 2020**. Les gagnants seront informés par courrier postal et par message électronique.

### **Correspondances et recours :**

Toute correspondance et voie de recours sont exclues pour ce concours.

### **Protection des données :**

L'Association des Musées du Canton de Fribourg (AMCF) garantit que les données récoltées sont traitées de manière confidentielle, en accord avec les dispositions légales de protection des données. Elles sont utilisées uniquement dans le cadre de ce concours.

### **Acceptation du règlement**

Le fait de participer au concours implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité. Tout document présentant une anomalie (incomplet, illisible, envoi insuffisamment affranchi) ne sera pas pris en considération et toute identification d'identité ou de coordonnées fausse ou incomplète entraîne l'élimination immédiate de son auteur. Toutes difficultés relatives à l'interprétation du règlement seront tranchées par l'Organisateur. Sa décision sera sans appel. Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique ou orale concernant l'interprétation ou l'application du règlement, les modalités et mécanismes du concours ou la liste des gagnant.e.s. Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du présent concours.